



Conservatoire Elie Dupont à rayonnement communal
10, place Jules PAGNIER 25300 PONTARLIER
03.81.46.72.89
ecole.musique@ville-pontarlier.com
Site de la ville : Rubrique vie culturelle

Informations de rentrée 2018

Pour l'année 2018-2019, les inscriptions administratives se dérouleront du **lundi 14 mai au samedi 9 juin inclus**.

Le **dossier d'inscription** est à retirer et à déposer au secrétariat du conservatoire. Il est également téléchargeable sur le site internet de la ville rubrique vie culturelle.

Attention, tout dossier incomplet se verra refusé.

Affichage des horaires de cours (danse, formation musicale, chant-choral et orchestres) : **Mardi 4 septembre**

Affichage des nouveaux élèves acceptés dans chaque discipline instrumentale et ceux restant en liste d'attente : **Mardi 4 septembre**

Reprise des cours : **lundi 10 septembre**.

Réunions pédagogiques

Danse et théâtre (réunion globale d'information) : **mercredi 5 septembre** à 18h00.

Instruments : **jeudi 6 septembre** de 17h00 à 20h00. Finalisation de l'emploi du temps. Sur un plan organisationnel, vous proposerez à l'enseignant vos disponibilités. Celui-ci vous recontactera, au plus tard le samedi 8 septembre, pour vous communiquer votre horaire définitif.

Formation musicale, si vous avez de réelles difficultés d'emploi du temps, vous pourrez, ce même jour aux mêmes horaires, rencontrer les professeurs.

Nouveaux Elèves

Formation musicale : **mardi 3 juillet** de 17h à 20h. Epreuves orales de rythme, de notes et de chant ; merci d'amener vos manuels d'apprentissages.

Chant : **mercredi 4 juillet** de 18h30 à 20h. Entretien portant sur vos motivations et la tessiture de votre voix. Si vous avez déjà pratiqué, vous pouvez préparer un court extrait d'une œuvre de votre choix. Merci d'amener la partition.

Danse : un rendez-vous devra être fixé entre le **lundi 25 juin et le vendredi 6 juillet**, avec le secrétariat, en lien avec les enseignantes qui prendront le temps de vous intégrer dans un cours.

Réunions d'informations

Pour les horaires des cours individuels **d'instruments**, vous pourrez rencontrer les professeurs le **jeudi 6 septembre** entre 17h et 20h pour convenir d'un horaire. Sur un plan organisationnel, vous proposerez à l'enseignant vos disponibilités. Celui-ci vous recontactera, au plus tard le samedi 8 septembre, pour vous communiquer votre horaire définitif.

Pour **les élèves âgés de 5 et 6 ans** (éveil et initiation) : réunion d'information lors du 1^{er} cours, le mercredi 12 septembre.

Pour la **formation musicale**, si vous avez de réelles difficultés d'emploi du temps, vous pourrez, ce même jour aux mêmes horaires, rencontrer les professeurs.